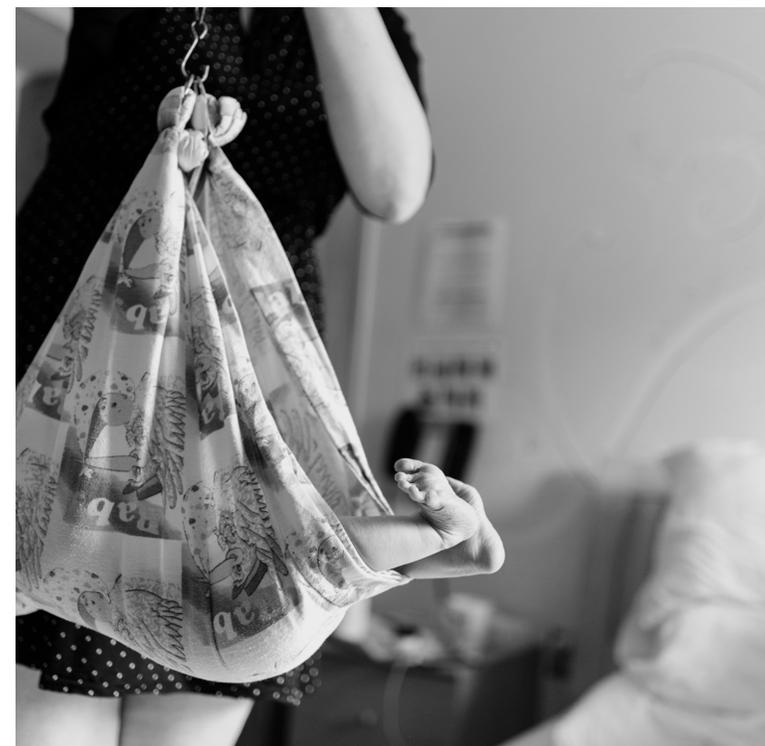
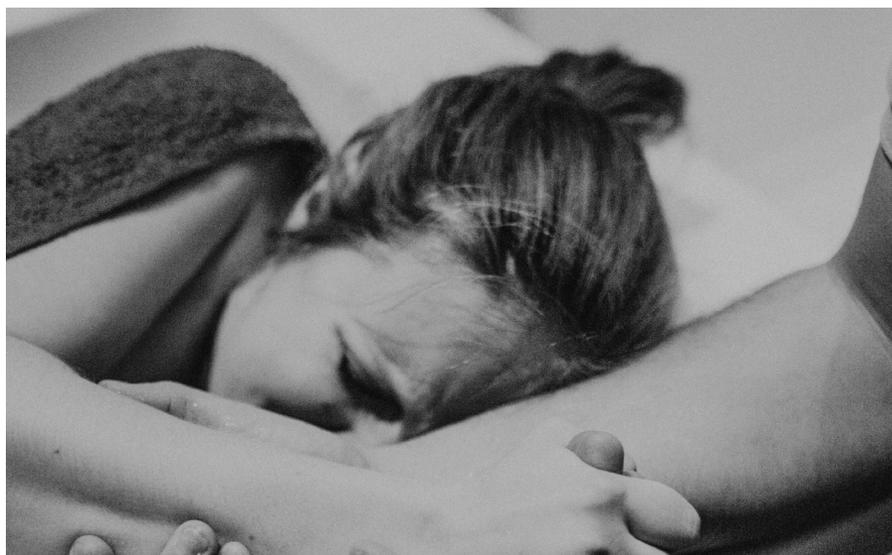


Programme
de
surveillance
Générale

2025-2026





Fonction du comité

Le Comité d'inspection professionnelle (CIP) a pour fonction de surveiller l'exercice de la profession de sage-femme, ce qui contribue au mandat principal de l'Ordre de protéger le public.

Le CIP s'assure que les membres agissent de façon professionnelle dans le respect du [Code des professions](#), du [Code de déontologie des sages-femmes](#), de la [Loi sur les sages-femmes](#), du [référentiel de compétences](#), des règlements, des normes de pratique et de la philosophie propre aux sages-femmes. Conformément au [Règlement sur le comité d'inspection professionnelle](#), le CIP procède à une vérification, dans le cadre d'un programme de surveillance générale ou dans le cadre d'une inspection particulière, sur les compétences professionnelles d'une sage-femme.

L'année 2025-2026 en sera une de consolidation, avec l'amorce du nouveau programme en avril 2025. Le début du nouveau programme était prévu pour l'automne 2024, mais les travaux se sont avérés plus longs que prévu.

Durant l'année 2025-2026, nous devrions être en mesure d'élaborer le programme de surveillance générale pour les chef-fes de département. Pour que ce dernier soit lancé en 2026-2027.

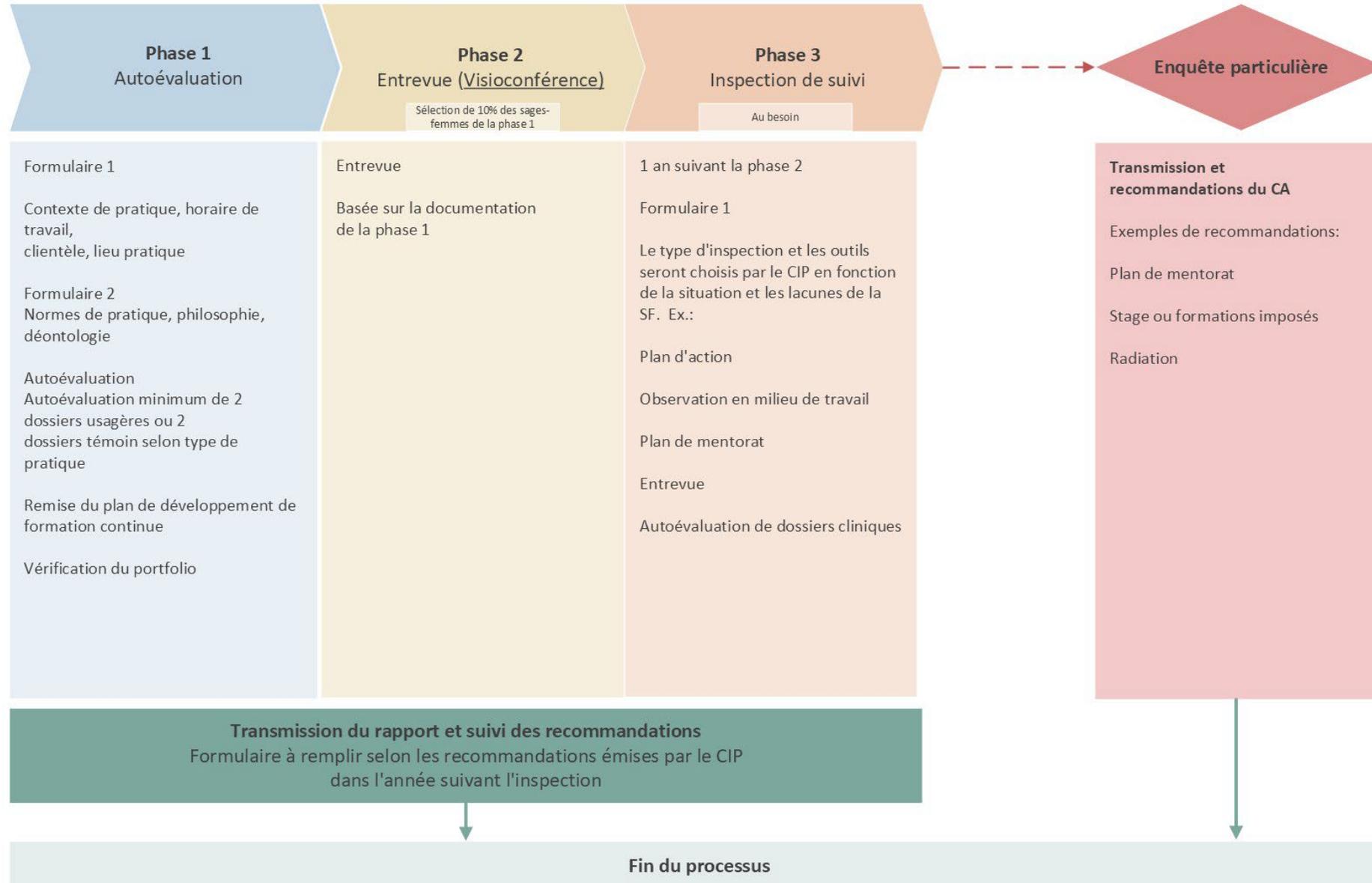
Programme de surveillance générale 2025-2026

- Dans le cadre du programme de surveillance générale, l'inspection régulière fait partie du processus dit « régulier » de l'inspection professionnelle.
- L'objectif premier de l'inspection régulière demeurant la protection du public, celle-ci a donc été mise en place de manière habituelle dans un but préventif.



Processus inspection sages-femmes

20% des sages-femmes sélectionnées (incluant les sages-femmes effectuant des tâches de gestion)



Critères de sélection

20% des sages-femmes
sélectionnées

- Sélection aléatoire;
- Recommandation du bureau de la syndique;
- Selon des critères de risques identifiés par le CIP.



Linda Bergeron, SF
Présidente du Comité d'inspection professionnelle

Programme de surveillance générale 2025-2026

Centre	membre à inspecter
Centre de santé Inuulitsivik	1
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	1
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles	4
CLSC de Côte-des-Neiges	1
Conseil Cri SSS de-la Baie James	8
Hôpital de Rouyn-Noranda	2
Maison de naissance Anne-Courtemanche	5
Maison de naissance Colette-Julien	3
Maison de naissance Côte-des-Neiges	3
Maison de naissance de la Capitale-Nationale	2
Maison de naissance de la Rivière	4
Maison de naissance de Lanaudière	4
Maison de naissance de l'Estrie	3
Maison de naissance de l'Outaouais	5
Maison de naissance du Boisé	1
Maison de naissance du Fjord-au-Lac	4
Maison de naissance du Lac St-Louis	2
Maison de naissance du Richelieu	4
Maison de naissance Jeanne-Mance	4
Maison de naissance Marie-Paule-Lanthier	3
Maison de naissance Mimosa	3
Maternité de Puvirnituq	1
Point de service sage-femme de Granby	3
Services de sage-femme de la Vallée	1
Services sages-femmes Gaspésie	1
Total général	73